

**Centre d'étude
et de coopération internationale**

**États financiers consolidés
au 31 mars 2020**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats consolidés	5
Évolution de l'actif net consolidée	6
Flux de trésorerie consolidés	7
Situation financière consolidée	8
Notes complémentaires	9 - 19



Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

T 514 878-2691

Aux membres du conseil d'administration de
Centre d'étude et de coopération internationale

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de l'organisme Centre d'étude et de coopération internationale (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière consolidée au 31 mars 2020 et les états consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2020 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle

considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit;
- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.¹

Montréal
Le 21 septembre 2020

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A117472

Centre d'étude et de coopération internationale

Résultats consolidés

pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Produits		
Apports en espèces (note 12)		
Affaires mondiales Canada – partenariat	7 788 333	6 581 265
Affaires mondiales Canada – bilatéraux et autres	11 580 104	11 385 677
Autres bailleurs de fonds	13 601 650	15 025 122
Dons	774 592	1 182 356
	<u>33 744 679</u>	<u>34 174 420</u>
Autres		
Contributions sous forme de services rendus par des volontaires (note 6)	4 188 052	3 559 872
Autres produits	492 826	610 449
	<u>38 425 557</u>	<u>38 344 741</u>
Charges		
Programmes	30 582 776	30 415 404
Contributions sous forme de services rendus par des volontaires (note 6)	4 188 052	3 559 872
Développement des programmes	468 076	670 220
Administration	2 379 470	2 836 652
Collecte de fonds	377 837	414 437
Intérêts sur la dette à long terme	58 962	74 157
Amortissement des immobilisations corporelles	280 432	281 633
Amortissement des actifs incorporels	67 935	67 932
	<u>38 403 540</u>	<u>38 320 307</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>22 017</u>	<u>24 434</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés et la note 5 fournit d'autres informations sur les résultats consolidés.

Centre d'étude et de coopération internationale

Évolution de l'actif net consolidée

pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

	2020			2019	
	Investi en immobilisations \$	Reçu à titre de dotations (note 8) \$	Non affecté \$	Total \$	Total \$
Solde au début	4 479 441	988 325	2 012 823	7 480 589	7 512 634
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(345 191) ⁽¹⁾		367 208	22 017	24 434
Acquisition d'immobilisations corporelles	437 648		(437 648)		
Remboursement de dette à long terme	210 567		(210 567)		
Dons reçus à titre de dotations (note 8)		11 000		11 000	15 600
Gain (perte) de change lié aux éléments d'actif net reçus à titre de dotations		50 305		50 305	(72 079)
Solde à la fin	4 782 465	1 049 630	1 731 816	7 563 911	7 480 589

- (1) Ce montant comprend l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels de 348 367 \$ moins l'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles de 3 176 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Centre d'étude et de coopération internationale

Flux de trésorerie consolidés

pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	22 017	24 434
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	280 432	281 633
Amortissement des actifs incorporels	67 935	67 932
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(3 176)	(3 176)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	<u>(6 017 836)</u>	<u>(896 540)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(5 650 628)</u>	<u>(525 717)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(437 648)	(155 072)
Acquisition d'actifs incorporels		(105 699)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(437 648)</u>	<u>(260 771)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunt bancaire	1 430 000	
Dons reçus à titre de dotations	11 000	15 600
Remboursements d'emprunts à long terme	(210 567)	(213 877)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>1 230 433</u>	<u>(198 277)</u>
Diminution nette de l'encaisse	(4 857 843)	(984 765)
Encaisse au début	<u>10 742 774</u>	<u>11 727 539</u>
Encaisse à la fin	<u>5 884 931</u>	<u>10 742 774</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Centre d'étude et de coopération internationale

Situation financière consolidée

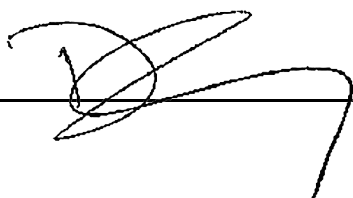
au 31 mars 2020

	2020	2019
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	5 884 931	10 742 774
Comptes clients et autres créances (note 7)	8 132 369	4 149 030
Avances à des partenaires	167 570	168 392
Frais payés d'avance	292 335	642 866
	<u>14 477 205</u>	<u>15 703 062</u>
Long terme		
Encaisse et dépôt à terme en fidéicommiss (note 8 (c))	812 925	762 620
Immobilisations corporelles (note 9)	6 253 802	6 096 586
Actifs incorporels (note 10)	115 887	183 822
	<u>21 659 819</u>	<u>22 746 090</u>
PASSIF		
Court terme		
Emprunt bancaire (note 11)	1 430 000	
Comptes fournisseurs et charges à payer	2 706 097	2 707 768
Sommes à remettre à l'État	43 630	38 743
Apports reportés (note 12)	8 328 957	10 718 023
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	216 608	1 685 552
	<u>12 725 292</u>	<u>15 150 086</u>
Long terme		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 13)	74 094	77 270
Dette à long terme (note 14)	1 296 522	38 145
	<u>14 095 908</u>	<u>15 265 501</u>
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	4 782 465	4 479 441
Reçu à titre de dotations	1 049 630	988 325
Non affecté	1 731 816	2 012 823
	<u>7 563 911</u>	<u>7 480 589</u>
	<u>21 659 819</u>	<u>22 746 090</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil,

Administrateur



Administrateur



Centre d'étude et de coopération internationale

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec). Il est un organisme à but non lucratif au sens de la Loi sur l'impôt sur le revenu et il est exempté d'impôts.

L'organisme participe à des activités de développement économique, social et culturel dans les pays en développement par la formation et l'envoi de coopérants volontaires et d'assistants techniques, la réalisation de projets, la recherche et la publication d'ouvrages spécialisés.

2 - INCIDENCES RÉSULTANT DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

En mars 2020, le décret d'un état de pandémie de COVID-19 et les nombreuses mesures mises en place par les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux pour protéger la population ont eu des effets sur les activités de l'organisme. À partir de ce moment, toutes les équipes au Canada ainsi que tous les bureaux à travers le monde, en conformité avec les directives des autorités locales respectives, ont été en télétravail.

L'organisme a une programmation humanitaire depuis de nombreuses années et a adapté certains projets afin d'appuyer les partenaires locaux pour mieux répondre à la crise. L'organisme a respecté ses obligations contractuelles envers ses bailleurs de fonds malgré la pandémie de COVID-19.

Depuis le 22 juin 2020, l'organisme a entamé son processus de déconfinement qui consiste à reprendre progressivement et de façon contrôlée le travail au siège social et dans les pays selon les directives en vigueur localement. À la date de mise au point définitive des états financiers consolidés, la direction n'était pas en mesure d'évaluer le rythme auquel les activités de l'organisme reviendront à la normale. Cependant, un budget COVID-19 équilibré a été présenté et adopté par le conseil d'administration le 22 juin 2020.

3 - MODIFICATIONS COMPTABLES

Le 1^{er} avril 2019, l'organisme a appliqué le chapitre 4433, « Immobilisations corporelles détenues par les organismes sans but lucratif », de la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Ce chapitre remplace le chapitre 4431 portant le même nom. Conformément à ce nouveau chapitre, les organismes sans but lucratif sont maintenant tenus de se conformer aux indications énoncées dans les chapitres 3061, « Immobilisations corporelles », et 3110, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », ainsi qu'aux exigences d'informations à fournir du chapitre 3063, « Dépréciation d'actifs à long terme », de la Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, sauf pour ce qui est des indications figurant dans le chapitre 4433.

L'application du chapitre 3061 par les organismes sans but lucratif nécessite maintenant la prise en compte par ceux-ci des indications sur la décomposition du coût d'une immobilisation corporelle constituée d'importantes composantes distinctes. Le chapitre 4433 présente quant à lui de nouvelles normes de dépréciation des immobilisations corporelles.

Centre d'étude et de coopération internationale

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

3 - MODIFICATIONS COMPTABLES (suite)

Le 1^{er} avril 2019, l'organisme a également appliqué le chapitre 4434, « Actifs incorporels détenus par les organismes sans but lucratif », de la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Ce chapitre remplace le chapitre 4432 portant le même nom. Conformément à ce nouveau chapitre, les organismes sans but lucratif sont maintenant tenus de se conformer aux indications énoncées dans le chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », ainsi qu'aux exigences d'informations à fournir du chapitre 3063, « Dépréciation d'actifs à long terme », de la Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, sauf pour ce qui est des indications figurant dans le chapitre 4434. Le chapitre 4434 présente, quant à lui, de nouvelles normes de dépréciation des actifs incorporels.

Conformément aux dispositions transitoires, ces nouveaux chapitres, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, ont été appliqués prospectivement.

L'adoption de ces nouveaux chapitres n'a eu aucune incidence sur les états financiers de l'organisme.

4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers consolidés de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers consolidés, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Centre d'étude et de coopération internationale

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats consolidés à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats consolidés au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Principes de consolidation

L'organisme a choisi de présenter des états financiers consolidés et de comptabiliser les participations dans les coentreprises selon la méthode de la consolidation proportionnelle. Par conséquent, ces états financiers consolidés incluent la quote-part des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges des coentreprises dans lesquelles il détient une participation.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Produits de location

L'organisme constate ses produits de location selon la méthode linéaire sur la durée des contrats de location lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré. L'excédent des loyers constatés sur les montants à recevoir en vertu des contrats de location est présenté, s'il y a lieu, à titre de loyers à recevoir à l'état de la situation financière consolidée.

Centre d'étude et de coopération internationale

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Constatation des opérations étrangères

L'organisme comptabilise ses charges en suivant les pratiques comptables suivantes :

- (a) Les achats d'immobilisations corporelles engagés pour les activités d'outre-mer sont imputés comme charges de fonctionnement, à l'exception des immobilisations corporelles des directions régionales, qui sont capitalisées;
- (b) La plupart des gains et des pertes liés aux fluctuations des taux de change sont imputés aux programmes dans lesquels ils sont réalisés.

Immobilisations corporelles et actifs incorporels amortissables

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont comptabilisés au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles ou d'actifs incorporels amortissables, le coût de ceux-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles ou des actifs incorporels amortissables, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissements

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Bâtiments	40 ans
Mobilier, équipement et matériel roulant	5 ans
Équipement informatique	4 ans
Site Web et logiciels	4 à 5 ans

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel amortissable a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel amortissable à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats consolidés et ne peut pas faire l'objet de reprises.

Centre d'étude et de coopération internationale

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Avances à des partenaires

Dans le cadre des activités de développement économique, social et culturel, l'organisme travaille en collaboration avec des partenaires pour certains projets internationaux. Selon les protocoles d'entente, les sommes versées aux partenaires sont initialement comptabilisées à titre d'avances à des partenaires. Au moment de la réception des rapports financiers et des pièces justificatives correspondantes, les charges de projets sont comptabilisées à l'état des résultats consolidés.

Conversion des devises

L'organisme considère ses bureaux comme étant des établissements intégrés œuvrant à l'international et utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date de fin d'exercice. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur qui sont convertis au cours à la date de fin d'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période, à l'exception de l'amortissement des éléments d'actif convertis aux cours historiques qui est converti aux mêmes cours que les éléments correspondants. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés dans les résultats consolidés de l'exercice.

5 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Autres produits		
Location	486 742	448 226
Perte (gain) de change		
Programmes	338 476	12 317
Administration	(140 523)	(2 501)

6 - CONTRIBUTIONS SOUS FORME DE SERVICES RENDUS PAR DES VOLONTAIRES

Les contributions sous forme de services rendus par des volontaires représentent la valeur de la contribution fournie par les participants aux programmes de coopération volontaire.

La contribution est établie selon un taux prédéterminé à l'entente signée avec Affaires mondiales Canada pour le programme Uniterria. Le montant précisé à l'entente s'élève à 200 \$/jour-personne.

Centre d'étude et de coopération internationale

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

7 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Apports à recevoir – bailleurs de fonds (a)	8 119 558	4 018 044
Autres créances	287 710	389 923
Provision pour créances douteuses relatives aux apports à recevoir – bailleurs de fonds	(274 899)	(258 937)
	<u>8 132 369</u>	<u>4 149 030</u>

- (a) Au 31 mars 2020, un bailleur de fonds représente 44,5 % (40,5 % au 31 mars 2019) des apports à recevoir.

8 - ACTIF NET REÇU À TITRE DE DOTATIONS

L'actif net reçu à titre de dotations est composé des éléments suivants :

- (a) Un montant de 4 305 \$ grevé d'affectations d'origine externe en vertu desquelles les ressources doivent être conservées en permanence dans le Fonds Pelletier; les produits de placements afférents sont affectés au financement de projets visant l'éducation et la formation des filles et des femmes;
- (b) Un montant de 232 400 \$ (221 400 \$ au 31 mars 2019) grevé d'affectations d'origine externe en vertu desquelles les ressources doivent être conservées en permanence dans le Fonds Jean Bouchard; les produits de placements afférents sont affectés au financement de projets visant les besoins humains fondamentaux;
- (c) Un montant de 812 925 \$ (762 620 \$ au 31 mars 2019) grevé d'affectations d'origine externe en vertu desquelles les ressources peuvent servir à consentir des prêts; les bénéficiaires des prêts sont des organisations et des associations locales rurales guatémaltèques et les prêts leur permettent de financer l'achat d'équipement et de produits agricoles. Sur recommandation du comité de crédit de la fiducie, l'organisme pourrait aussi appuyer le financement de nouvelles initiatives. Les actifs relatifs à ces sommes reçues à titre de dotations sont présentés à l'état de la situation financière consolidée dans la section de l'actif à long terme.

Centre d'étude et de coopération internationale

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020		2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrain	869 445		869 445
Bâtiments	6 555 888	1 379 347	4 914 473
Mobilier et équipement	308 850	236 628	105 062
Équipement informatique	419 332	379 778	53 674
Matériel roulant	809 776	713 736	153 932
Améliorations locatives	70 542	70 542	
	9 033 833	2 780 031	6 096 586

10 - ACTIFS INCORPORELS

	2020		2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Site Web	150 305	64 963	114 110
Logiciels	253 893	223 348	69 712
	404 198	288 311	183 822

11 - EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme bénéficie d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 3 000 000 \$ qui porte intérêt au taux préférentiel de la Fédération des Caisses Desjardins plus 0,5 % (2,95 %; 3,95 % au 31 mars 2019) et est garantie par une hypothèque mobilière de 3 000 000 \$ sur l'universalité des créances. L'emprunt bancaire est renégociable en avril 2020 et est en cours d'analyse. Un montant de 200 000 \$ est disponible pour l'émission de lettres de garantie ainsi qu'un montant de 200 000 \$ pour des contrats de change qui ne sont pas utilisés au 31 mars 2020.

En vertu de la convention de crédit, l'organisme doit respecter certaines clauses restrictives.

Centre d'étude et de coopération internationale

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

12 - APPORTS REPORTÉS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Solde au début	<u>10 718 023</u>	<u>10 500 228</u>
Montants encaissés au cours de l'exercice	27 254 099	32 980 090
Apports à recevoir au début	(4 018 044)	(2 605 919)
	<u>23 236 055</u>	<u>30 374 171</u>
Montants constatés à titre de produits de l'exercice	33 744 679	34 174 420
Apports à recevoir à la fin	(8 119 558)	(4 018 044)
	<u>25 625 121</u>	<u>30 156 376</u>
Solde à la fin	<u>8 328 957</u>	<u>10 718 023</u>

13 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles. Ils sont amortis selon les mêmes méthodes et les mêmes périodes que les immobilisations corporelles correspondantes. Les variations de l'exercice sont les suivantes :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Solde au début	77 270	80 446
Amortissement	3 176	3 176
Solde à la fin	<u>74 094</u>	<u>77 270</u>

14 - DETTE À LONG TERME

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Emprunt garanti par une hypothèque immobilière sur un bâtiment d'une valeur comptable nette de 4 202 362 \$, remboursable par versements mensuels de 6 598 \$, incluant des intérêts de 3,95 %, échéant le 2 janvier 2021	968 962	1 010 206
Emprunt d'un montant maximal autorisé de 1 121 250 \$, garanti par une hypothèque immobilière sur un bâtiment d'une valeur comptable nette de 4 202 362 \$, remboursable par versements mensuels de 3 738 \$ plus les intérêts de 3,95 %, échéant le 15 janvier 2021	306 475	351 325
Emprunt garanti par une hypothèque immobilière sur un bâtiment d'une valeur comptable nette de 974 179 \$, remboursable par versements mensuels de 9 880 \$, incluant des intérêts de 4,3 %, échéant le 29 septembre 2020	199 549	306 760

Centre d'étude et de coopération internationale

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

14 - DETTE À LONG TERME (suite)

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Emprunt garanti par une hypothèque immobilière sur un bâtiment d'une valeur comptable nette de 974 179 \$, remboursable par versements mensuels de 1 593 \$, incluant des intérêts de 3,9 %, échéant le 24 novembre 2020	<u>38 144</u>	55 406
	<u>1 513 130</u>	1 723 697
Tranche échéant à moins de un an	<u>216 608</u>	1 685 552
	<u><u>1 296 522</u></u>	<u><u>38 145</u></u>

Les remboursements estimatifs en capital à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

	<u>\$</u>
2021	216 608
2022	<u>1 296 522</u>
	<u><u>1 513 130</u></u>

15 - RÉGIME DE RETRAITE

L'organisme participe à un régime de retraite à cotisations déterminées destiné aux employés. Il y contribue à parts égales avec les employés. La contribution de l'organisme est cependant limitée à 5 % des salaires bruts des employés. Les cotisations versées ainsi que la charge de l'exercice s'élèvent à 269 337 \$ (285 927 \$ en 2019).

16 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière consolidée. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et autres créances et les avances à des partenaires, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de change et au risque de taux d'intérêt, lesquels découlent à la fois des activités de fonctionnement, d'investissement et de financement.

Centre d'étude et de coopération internationale

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

16 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de change

L'organisme réalise plusieurs de ses transactions en devises et est donc exposé aux fluctuations de celles-ci.

Aux 31 mars 2020 et 2019, l'organisme est exposé au risque de change en raison de l'encaisse, des comptes clients et autres créances, des avances à des partenaires, de l'encaisse et du dépôt à terme en fidéicommiss, ainsi que des comptes fournisseurs et charges à payer libellés dans les devises suivantes :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Encaisse		
Dollars américains	1 404 362	1 765 004
Francs CFA	1 417 655	2 308 374
Gourdes haïtiennes	840 257	493 562
Francs guinéens	1 582 728	1 454 395
Autres devises	468 499	835 244
Comptes clients et autres créances		
Dollars américains	1 293 246	875 324
Francs CFA	337 271	211 873
Gourdes haïtiennes	2 049 287	1 575 094
Autres devises	400 289	317 531
Avances à des partenaires		
Francs CFA	32 270	109 024
Gourdes haïtiennes	52 083	-
Francs guinéens	73 986	-
Autres devises	9 231	-
Encaisse et dépôt à terme en fidéicommiss		
Autres devises	812 925	762 620
Comptes fournisseurs et charges à payer		
Dollars américains	146 729	65 278
Francs CFA	258 370	463 185
Gourdes haïtiennes	737 596	153 707
Autres devises	65 557	46 509

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

La dette à long terme porte intérêt à taux fixe et expose donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

L'emprunt bancaire porte intérêt à taux variable et expose donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Centre d'étude et de coopération internationale

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

16 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière consolidée.

17 - ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé, en vertu de contrats de location échéant jusqu'en juin 2024, à verser une somme de 64 905 \$ pour de l'équipement de bureau. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 15 820 \$ en 2021, 2022, 2023 et 2024 et à 1 625 \$ en 2025.

18 - ÉVENTUALITÉS

L'organisme a signé des ententes d'association avec d'autres organisations pour la réalisation de projets. Pour les bailleurs de fonds, ces ententes rendent l'organisme responsable de manière conjointe et solidaire de la réalisation de ces projets avec ces autres organisations. Au 31 mars 2020, les ententes signées totalisent 299 457 221 \$ (274 367 075 \$ au 31 mars 2019) et viennent à échéance jusqu'en mai 2025. La direction est toutefois d'avis qu'il n'y a pas de risque important, car toute association pour la réalisation d'un projet fait l'objet d'un contrat entre les organisations, dans lequel sont précisées clairement les responsabilités financières respectives des associés.